



**POLYTECH<sup>®</sup>**  
PARIS-SACLAY

**ENSEMBLE,  
AMÉLIORONS  
LA FORMATION DE  
NOS INGÉNIEURS**

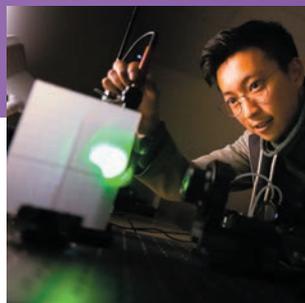
**TAXE D'APPRENTISSAGE  
2021-2022**



## NOS 4 SPÉCIALITÉS D'INGÉNIEURS

Nous diplômons étudiants, apprentis et auditeurs de formation continue dans 4 spécialités :

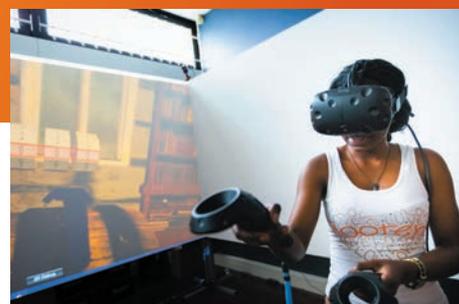
### Photonique & Systèmes Optroniques



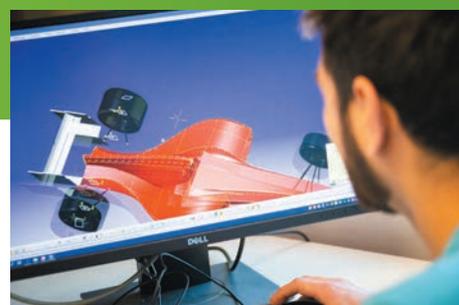
### Électronique & Systèmes Robotisés



### Informatique & Ingénierie Mathématique



### Matériaux Mécanique & Énergie



#### STAGES

**3<sup>ème</sup> année** (4 semaines) en juillet ou août

**4<sup>ème</sup> année** (12 semaines) à partir de mai

**5<sup>ème</sup> année** (24 semaines) à partir de mars

[stages.polytech@universite-paris-saclay.fr](http://stages.polytech@universite-paris-saclay.fr)

#### CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Formation en contrat d'apprentissage sur 3 ans alternance 15j/15j

[recrut-app.polytech@universite-paris-saclay.fr](http://recrut-app.polytech@universite-paris-saclay.fr)

#### FORMATION CONTINUE/ VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

[recrut-ftlv.polytech@universite-paris-saclay.fr](http://recrut-ftlv.polytech@universite-paris-saclay.fr)

## ENSEMBLE, AMÉLIORONS LA FORMATION DE NOS INGÉNIEURS



**Emmanuel Seignez**

Directeur de Polytech Paris-Saclay

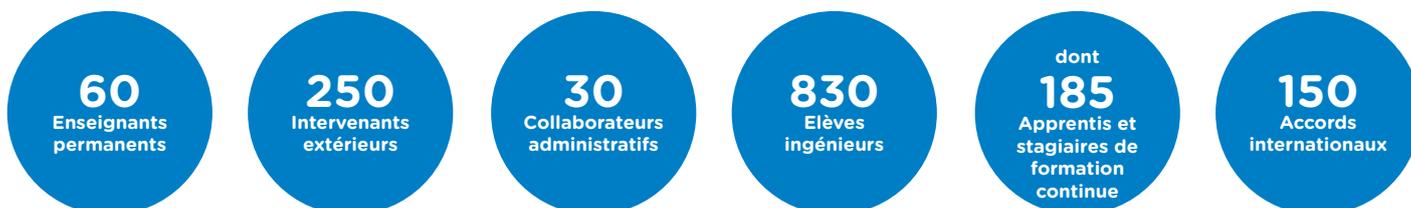
### Nos objectifs pour votre entreprise en 2022 sont :

- de construire avec vous nos parcours de formation en prenant en compte des vos besoins, les entreprises partenaires ayant une place particulière dans nos conseils ;
- de pouvoir intervenir en qualité de conférencier et expert à l'école ;
- de proposer des projets à nos élèves ingénieurs pour accélérer le développement de vos projets d'avenir, dans le cadre de projets pédagogiques ;
- d'enrichir nos plateformes technologiques des matériels et technologies que vous utilisez.

Nous avons la chance de compter parmi nos enseignants des chercheurs de haut niveau aux compétences très recherchées, qui travaillent dans des secteurs de pointe. De plus, nos infrastructures permettent de mettre à votre disposition des plateformes technologiques pour des formations de courte durée, comme pour du travail en mode projet pour les élèves.

Nous avons à cœur de préparer nos élèves aux besoins du monde de demain, tant vis-à-vis de leurs compétences techniques que relationnelles. Ils sont appréciés de vos entreprises pour leur caractère polyvalent, leur capacité à travailler en équipe et leur modestie. **Pour mener à bien notre mission : leur apprendre à devenir ingénieur, nous avons besoin de vous.**

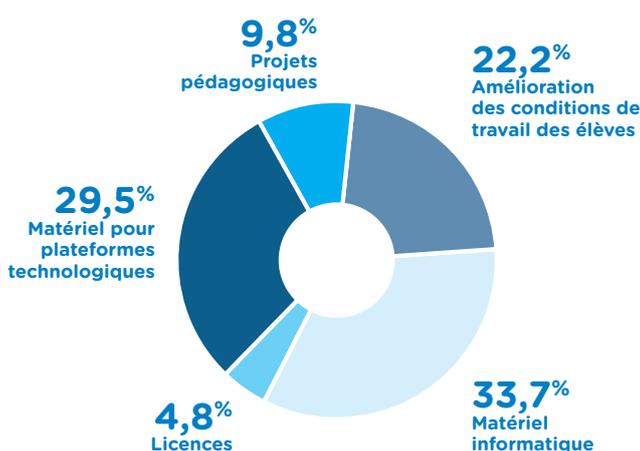
## L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY :



## GRÂCE À VOUS

**POLYTECH Paris-Saclay procède chaque année à d'importants investissements au service de la pédagogie.**

Sur les 3 dernières années, la taxe d'apprentissage nous a aidé à financer des projets :



## ENSEMBLE, FAISONS D'AVANTAGE

- 1 Partenariats d'études/recherches, réalisées par nos élèves ingénieurs, encadrées par nos chercheurs, pour vos activités professionnelles : définissons-les ensemble.
- 2 Organisation de rencontres ciblées entre vous et nos élèves ingénieurs, pour vos besoins en recrutement (stages et emplois). Pour vous faire gagner du temps et préparer au mieux, l'avenir de nos élèves et de vos futurs collaborateurs.
- 3 Davantage de visibilité de vos métiers, opportunités et marques, par davantage de communication auprès de nos élèves ingénieurs (conférences, intranet, email, etc.)
- 4 Construction d'un espace de travail pour les élèves, équipé des dernières technologies, dans lequel un espace de communication peut vous être réservé.

Les propositions mentionnées dans ce document ne peuvent être conditionnées au versement de la taxe d'apprentissage.



## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### En 2022, la Taxe d'Apprentissage c'est :

- 87% des 0,68% de la taxe sera appelée par les OPCO aux entreprises et sera reversée en fonction du nombre de contrats d'apprentissage par les OPCO aux CFA.
- Le solde, soit 13% des 0,68% (précédemment appelé « barème » ou « hors quota ») sera versé directement par les entreprises aux organismes de formation éligibles.

**POLYTECH PARIS-SACLAY EST HABILITÉE** à recevoir des versements correspondants aux 13% de la taxe d'apprentissage sans passer par un intermédiaire.

Votre versement se fera directement à Polytech Paris-Saclay (virement et chèque), et non plus à un organisme collecteur. **Notre direction comptable est prête à recevoir votre taxe d'apprentissage.**

université  
PARIS-SACLAY



## VOTRE CONTRIBUTION

Rendez-vous sur la page dédiée [polytech-paris-saclay.agires.com](https://polytech-paris-saclay.agires.com) afin de :

1. Faire le calcul du montant de votre taxe
2. Trouver les modalités de versement pour Polytech Paris-Saclay
3. Transmettre vos coordonnées pour recevoir votre reçu libératoire.

**La date butoir du versement des 13% est le 31 Mai 2022.**

### Par chèque :

Envoyer à :

**POLYTECH PARIS-SACLAY**  
**« SERVICE RELATIONS ENTREPRISES »**  
**TAXE APPRENTISSAGE**

Maison de l'ingénieur • Bâtiment 620 • rue Louis de Broglie  
91405 Orsay Cedex

A l'ordre de :

L'Agent comptable de l'Université Paris-Saclay  
091 1986 P

### Par virement :

sur [polytech-paris-saclay.agires.com](https://polytech-paris-saclay.agires.com)

ou nous demander nos coordonnées bancaires :

Par courriel : [entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr](mailto:entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr)

Par tél : 01 69 33 86 05 (Madame Chrystelle Bourque)

Vous avez des questions, écrivez-nous à :

[entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr](mailto:entreprises.polytech@universite-paris-saclay.fr)

